



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1

 (450) 461-5903  (450) 658-4770

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MERCREDI 21 FÉVRIER 2018

Présences

Monsieur Mathieu Damian, Parent	Madame Sophie Morin, Psychoéducatrice
Madame Dominique Demers, Parent	Madame Mélanie Papineau, Enseignante
Madame Isabelle Gravel, Directrice	Madame Manon Lemieux, Enseignante substitut
Madame Nathalie Lefebvre, Responsable du SDG/SD	Madame Elizabeth Théoret, Parent
Madame Véronique Mercille, Parent	Madame Réanne St-Germain Stagiaire Psychoéducatrice

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Isabelle Gravel, propose l'ouverture de l'assemblée à 19h.

CE-17-18-21

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Véronique Mercille se propose comme secrétaire pour cette rencontre.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-22

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Dominique Demers fait la lecture de l'ordre du jour. Le sujet Modification à l'acte d'établissement est ajouté aux autres sujets.

Nathalie Lefebvre propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-23

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 décembre 2017



Commission scolaire
des Patriotes

Isabelle Gravel fait le survol du procès-verbal de la réunion du 13 décembre dernier.

Il est proposé par Manon Lemieux que le procès-verbal soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y avait de public.

APPROBATION

CE-17-18-24

6. Grille-matières 2018-2019

Isabelle Gravel explique que l'équipe école aimerait reconduire les deux spécialités (musique et éducation physique) pour l'année prochaine. C'est donc dire que chaque spécialité aurait une plage de 30 minutes aux deux semaines (en alternance). Par contre, il est demandé de séparer les deux groupes TSA (si cela est applicable l'année prochaine en fonction du nombre de groupes TSA). Présentement, l'éducation physique se déroule les mardis (8 groupes réguliers le premier mardi, 7 groupes réguliers + 2 groupes TSA combinés le deuxième mardi). Cela reste à voir s'il sera possible d'avoir un professeur qui pourra revenir pour une période supplémentaire de 30 minutes une autre journée de la semaine.

Le cours de musique est apprécié et considéré comme bénéfique pour les enfants.

Il est proposé par Elizabeth Théoret que la grille-matières pour 2018-2019 soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-25

7. Sondage service bonifié ou non, dîneurs et SDG

Isabelle Gravel présente le sondage pour le service bonifié ou non, dîneurs et SDG. Ce sondage doit être fait aux deux ans. Les parents auront donc à répondre au sondage afin de faire un choix pour l'année scolaire prochaine. Isabelle et Nathalie ont travaillé le dossier et elles ont préféré nous présenter le service bonifié avec les surveillantes de dîner. Le coût est de 365\$ par enfant (le service bonifié avec éducatrices reviendrait à 550\$ - option non retenue). Un échange prend place concernant les avantages et les désavantages du modèle de base versus le modèle bonifié. Le modèle bonifié est apprécié par les membres du Conseil d'établissement en ce qui concerne les besoins

des enfants de l'école de la Passerelle (moins de déplacements, plus de temps pour manger, plus de stabilité, etc.).

À noter que les surveillantes de dîner ont déjà reçu deux formations jusqu'à maintenant cette année ce qui leur permet de parfaire leurs connaissances.

Il est proposé par Dominique Demers que le sondage pour le service bonifié ou non, dîneurs et SDG soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-26

8. Critères de la sélection de la direction d'établissement

Isabelle sort de la salle pour la durée de ce point.

La commission scolaire recommande au CÉ de revoir ce qu'il est recommandé par rapport aux besoins du milieu et aux compétences de gestion souhaitées.

Dominique Demers fait la lecture du document qui a été élaboré par le CÉ de l'année précédente.

Il est proposé par Mélanie Papineau que le document établi par le CÉ de l'année précédente soit reconduit tel quel concernant les critères de la sélection de la direction d'établissement.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-27

9. Choix de la compagnie de campagne de financement pour 2018-2019

Isabelle Gravel explique qu'il est souhaitable pour le CÉ actuel de choisir la campagne de financement pour la prochaine année scolaire. La raison étant qu'il devient complexe de faire ce choix lors de l'année en cours. Les délais sont alors très courts à respecter et cela offre moins de possibilités.

Elle propose de choisir la compagnie Humeur (chocolats). C'est une campagne de financement qui a fait ses preuves auprès de l'école de la Passerelle. Voici certains points positifs : campagne clé en main, très bon service pendant et après la campagne, grands profits pour l'école et production d'un bilan des produits vendus. Cette année il y a eu 5000\$ de profits suite aux ventes de produits Humeur (+2500\$ de dons pour un total de 7500\$). Le taux de participation a été de 30% (sans compter les dons).

Élizabeth Théoret rappelle sa position soit celle de privilégier une campagne de financement qui offre des produits cadrant mieux avec une saine alimentation.

Isabelle indique que la campagne Humeur pourrait être la campagne principale et qu'on pourrait rajouter une deuxième campagne, par exemple, la vente de fromages.

Il est proposé par Mathieu Damian que la compagnie Humeur soit choisie pour la campagne de financement pour l'année scolaire 2018-2019.

Adoptée à la majorité

CE-17-18-28

10. Choix de la compagnie de photos pour 2018-2019

Isabelle parle de la compagnie Photo scolaire repensée qui a été engagée pour les photos de cette année. Les photos sont belles et le concept de prise de photos dans la classe est apprécié. Ceci rend la chose plus facile pour tous.

Les parents présents sont d'accord pour dire que les photos sont très belles et ils apprécient aussi le concept.

Il est proposé par Nathalie Lefebvre que la compagnie Photo scolaire repensée soit choisie pour l'année scolaire 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-29

11. Date du prochain CÉ suite à une consultation à la CS

Il y aura une consultation à la commission scolaire et cela fait en sorte qu'il faut repousser la prochaine rencontre du CÉ.

Il est proposé par Sophie Morin que la prochaine rencontre du CÉ soit tenue le 11 avril à 19h.

Adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS

12. Suivi projet «On bouge au cube»

Isabelle Gravel indique que le projet suit son cours malgré certains défis. Entre autres, il aurait été souhaité d'utiliser (avec entente) une partie du terrain de la compagnie Unibroue. Ceci aurait permis l'installation de modules de jeux en bois afin de respecter les normes/règles (risque d'incendie). Toutefois, pour des raisons de responsabilités

civiles, la compagnie n'a pas voulu en venir à une entente. Donc, il faudra adapter les plans initiaux et faire d'autres choix.

Isabelle remercie Élizabeth pour son implication dans ce projet.

13. Ventilation budget 2018-2019

Bien que l'administration de l'école n'y soit pas obligée, Isabelle indique qu'elle préfère présenter la ventilation du budget par soucis de transparence.

14. Parole au personnel de l'école

a. Enseignantes

Mélanie Papineau nous informe :

Gymbly : Cette activité s'est bien déroulée et fut vraiment appréciée. Les enfants ont pris l'autobus pour s'y rendre.

Bulletin : Le 2^e bulletin sera remis vers le 15 mars. Il n'y aura pas de rencontre automatiquement avec tous les parents. Seuls les parents d'enfants présentant des défis seront rencontrés (ceci est à la discrétion des professeurs). Les compétences évaluées dans ce 2^e bulletin seront des compétences qui n'ont pas été évaluées dans le 1^{er}. Les enfants qui auraient reçu des «C» pour une compétence donnée lors du 1^{er} bulletin auront aussi une évaluation pour cette même compétence dans le 2^e bulletin.

Spectacle Petites tounes : Il y a eu un spectacle des Petites tounes le 22 décembre au gymnase.

b. Professionnelles

Sophie Morin nous informe :

Orthopédagogie : Vocabulaire et conscience phonologique/mathématiques : Des sous-groupes de 4 ou 5 enfants ont été formés.

Francisation à l'école : 9 élèves qui s'expriment en français uniquement pour leurs besoins de base participent à la francisation à l'école à raison d'une heure par jour/ 3 jours par semaine. 2 enfants qui ne parlent pas français y participent quant à eux une heure par jour/ 5 jours par semaine.

Psychologie/orthophonie : Certains enfants recevront une évaluation au privé.

c. Service de garde

Nathalie Lefebvre nous informe :

Journées pédagogiques de janvier : Une journée s'est passée au Camp Youhou. Cette activité n'a pas été appréciée et ne sera pas retenue pour l'année prochaine. L'autre journée (Carnaval) s'est bien déroulée.

Journées pédagogiques de février : La journée au Défi X-Out a bien été. Les enfants et les éducatrices aimeraient y retourner. L'autre journée était au Centre des sciences Montréal et Imax.

Activités 2018-2019 : Le Zoo de Granby et la cabane à sucre feront sûrement partie des activités sélectionnées.

15. Comité de parents

Elizabeth Théoret nous informe :

Il y a eu deux rencontres, soit celle du 14 décembre et du 25 janvier. Elle fait un résumé des rencontres. Voici certains sujets abordés :

- Site RIRE (Réseau d'information pour la réussite éducative);
- Présentation de documents officiels pour le passage du primaire au secondaire;
- Protecteur de l'élève : nomination;
- Éléments de lunch et aliments allergènes (les écoles ne peuvent pas confisquer un aliment d'un lunch et ne peuvent pas interdire un aliment allergène – depuis 2014);
- Portefeuille d'assurance (certaines activités seraient interdites car non couvertes);
- Cours de sexualité qui reviendra à l'agenda scolaire (primaire et secondaire);
- Journée pédagogique du 3 avril annulée;
- Conférence sur l'alimentation donnée par une nutritionniste (14 mars);
- Fédération des comités de parents du Québec;
- Document sur les campagnes de financement (attention aux choses qui sont interdites, exemple : publicité dirigée aux enfants);
- Document sur la saine alimentation et un mode de vie actif;
- Trottibus;
- Apprentissage de la lecture pour les 5-8 ans;
- Plateforme numérique LA CLEF.

CE-17-18-30

16. Autres sujets

Modification à l'acte d'établissement : À la demande de la commission scolaire, Isabelle Gravel explique qu'il est demandé de rajouter «et les terrains» lorsqu'il s'agit des prêts des locaux de l'école, par exemple, aux organismes communautaires.

Il est proposé par Sophie Morin d'adopter cet ajout.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-31

Levée de l'assemblée

Nathalie Lefebvre propose la levée de l'assemblée.

Il est résolu de lever l'assemblée à 21h10.

Prochain CÉ le 11 avril à 19h.

Adoptée à l'unanimité

Secrétaire Véronique Mercille

Isabelle Gravel
Directrice - École de la Passerelle

Dominique Demers
Présidente – Conseil d'établissement